



Elections TPE en Seine-Saint-Denis:

Les votants ont massivement fait confiance à la CGT !

Première organisation syndicale en forte progression :

Une force qui grandit plus que jamais aux cotés des salarié-es !

Pour la quatrième fois, les 5 millions de salarié-es des très petites entreprises (TPE, moins de 11 salarié-es) ont été appelé-es à voter pour les élections professionnelles du 25 novembre au 9 décembre dernier. Ces élections déterminent la capacité des syndicats à négocier au niveau des branches comme au niveau interprofessionnel. Elles définissent la composition des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI) et le nombre de conseillers et conseillères aux Prud'hommes.

En Seine-Saint-Denis, les salarié-es se sont fortement reconnu-es dans les propositions et la démarche de la CGT. Ils sont 44,15% à nous avoir fait confiance (contre 40,57% en 2021). La CGT conforte sa première place, et creuse l'écart avec la deuxième organisation syndicale qui passe de 12,57% en 2021 à 10,61% en 2024.

La CGT remercie les salarié-es qui ont porté leurs suffrages sur nos candidat-es. Ils et elles ont choisi d'envoyer un message de combativité au patronat et au pouvoir public du département, en faveur du progrès social. Ils et elles confirment qu'en Seine Saint Denis la CGT est l'outil syndical efficace pour défendre ses intérêts, gagner des hausses de salaires et obtenir de nouveaux droits !

A ce résultat électoral s'ajoute la progression des effectifs de la CGT dans le 93, puisque nous dépassons cette année les 22.000 adhérent-es, un record depuis 2017 ! Cette dynamique est une bonne nouvelle pour les travailleurs et les travailleuses du département, car elle est au service de toutes et tous !

Cependant, le manque de moyens alloués par l'Etat à cette élection professionnelle, avec une communication officielle indigente, les couacs multiples dans la réception des courriers ... ont créé les conditions d'une très faible participation. Seul 3292 votes ont été décomptés, sur un corps électoral de plus de 128 000 inscrits dans notre département.

La CGT appelle donc le gouvernement et le patronat à :

- **Revoir les modalités d'organisation des prochaines élections** pour les faire évoluer vers un vote sur liste avec une période de vote commune à tou-tes les salarié-es issu-es des petites et grandes entreprises, du public et du privé ;
- **Ouvrir des négociations pour faire évoluer les CPRI** : elles doivent être organisées en proximité, à maille départementale et disposer de vraies prérogatives et moyens d'intervention pour les élu-es ;
- **Rétablir les élections aux conseils prudhommes**

Cette confiance renforcée des salarié-es des TPE, la CGT 93 a l'objectif de la traduire en collectif de travailleurs et de travailleuses organisé-es, qui s'investissent dans le syndicalisme pour contrer les régressions libérales, défendre le bien commun et imposer des choix de progrès.

Rejoindre la CGT c'est gagner !

Bobigny, le 10 janvier 2025